

Orientation active : Valérie Pécresse choisit les Ch'tis

La ministre de l'enseignement supérieur a choisi l'université de Valenciennes pour présenter le 7 avril 2008 son bilan de l'orientation active. Cette visite s'inscrit dans le cadre du plan réussite en licence, présenté en décembre dernier. Valérie Pécresse dressera un bilan du dispositif de préinscription et d'orientation active. Elle s'entretiendra aussi avec des étudiants de première année, des lycéens, des enseignants-chercheurs et des proviseurs, au cours d'une table-ronde.

Nantes aussi

L'université de Valenciennes a mis en place un dispositif d'orientation active depuis plusieurs années. Comme Nantes. En 2007, cette université pluridisciplinaire s'est portée volontaire pour engager une démarche d'orientation active dans quatre de ses filières. En 2008, l'expérience est renouvelée pour l'ensemble des enseignements.

[Les lycéens se préinscrivent sur internet](#) et soumettent à un jury d'enseignants leurs résultats scolaires et leur projet professionnel. Les 8 et 15 mars, les jeunes sont reçus lors des journées portes ouvertes pour s'informer sur les formations et pour confronter, en petits groupes, les exigences de la filière avec leur projet. Huit conseillers d'orientation-psychologues sont à leur disposition pour des entretiens individuels.

Impliquer davantage les lycées

Un premier bilan a été tiré de l'opération menée en 2007 : 1 690 lycéens de l'académie ont inscrit leurs voeux sur le site internet, 524 ont demandé un avis d'orientation et 48 ont bénéficié d'un entretien. Selon Serge Akoka, conseiller des relations université-lycées, la plupart des souhaits étaient exprimés de manière « lacunaire », avec « des visions stéréotypées » des filières et des métiers. Un constat qui expliquerait en partie des erreurs d'orientation.

«*L'orientation active doit s'inscrire dans une démarche beaucoup plus longue, qui prendra tout son sens quand le suivi se fera dès le lycée*», explique-t-il. L'université de Nantes a ainsi noué des contacts avec une trentaine de correspondants en lycées pour mieux informer les professeurs sur les filières universitaires. En parallèle, d'ici à la rentrée 2009, des « unités d'enseignement » seront instaurées dans toutes les disciplines. Animées par un conseiller du SCUIO, elles aideront les étudiants à définir leur projet professionnel. « Le test de positionnement » de première année (évaluation des acquis) et les cours de soutien qui en découlent seront aussi généralisés. Reste à trouver les moyens de leur mise en oeuvre...